Programme de Formation

Pratique du contrôle visuel

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

- Toute personne intervenant dans des activités de contrôle visuel sur des produits manufacturés afin de satisfaire la qualité esthétique attendue par le client.
- Visiteurs et visiteuses chargés du contrôle esthétique de composants et de produits manufacturés.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer comment la perception, la lumière et nos filtres de la pensée influencent un jugement visuel
- Conduire une étude R&R par attributs (à l'instinct) et interpréter les résultats de répétabilité, reproductibilité, concordance et Kappa
- Construire un référentiel : zones, descripteurs, grille d'intensité et table de décision ; Rédiger un protocole de contrôle
- Définir et figer les conditions de luminosité au poste : éclairage, contraste, loupe, balayage, temps
- Conduire une étude R^2&D^2 par attributs (et son protocole de contrôle)
- Distinguer Détection, Décision et Verdict dans le protocole de contrôle
- Localiser l'origine de la variabilité (Détection ou Décision) grâce aux différentes exploitations de résultats des tests R^2&D^2
- Établir la stratégie de contrôle et son plan de contrôle (routine), organiser l'habilitation et la revalidation des contrôleurs et experts

Description

La formation Pratique du contrôle visuel porte sur l'inspection de la qualité esthétique des produits manufacturés. Elle permet de comprendre comment mettre en place un référentiel de jugement, contrôler la conformité d'un produit, détecter les écarts et prendre une décision adaptée.

Des exercices pratiques aident les participants à identifier les conditions nécessaires à la réussite d'un contrôle visuel et les bonnes pratiques à reproduire dans leur environnement de travail.

Contenu

Principes du contrôle visuel

- Importance du visuel dans le management de l'information et le contrôle qualité.
- Référentiel de contrôle visuel.
- Critères d'acceptation.

Conditions opératoires du contrôle

- Organisation de l'espace de travail.
- Distance et angle d'observation.
- Luminosité et effets de lumière.
- Choix de l'instrumentation de contrôle visuel.

Détection et décision de conformité

- Processus de détection des anomalies.

- Prise de décision concernant la conformité.
- Mise en place des bonnes pratiques de contrôle visuel.

Qualification du personnel

- Formation, qualification ou habilitation du personnel.
- Élaboration d'un protocole de qualification et d'habilitation.
- Étude pratique de concordance des jugements avec comparaison des approches R&R et R2D2.

Stratégies de contrôle

- Pratique du contrôle par échantillonnage.
- Comparaison avec le contrôle à 100 %.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Modalités pédagogiques

Atelier pratique

- Mise en situation réelle de contrôle qualité fondé sur le jugement visuel et esthétique de produits manufacturés.

Formation théorique

- Salle de formation équipée de supports médias interactifs.

Ressources pédagogiques numériques

Avant la formation en présentiel, chaque participant bénéficie d'un accès individuel à une plateforme digitale permettant :

- D'effectuer un test d'auto-évaluation des connaissances.
- D'accéder à la documentation de formation téléchargeable.

Après la formation en présentiel, cet accès permet également :

- De réaliser le test final de validation des acquis.
- De télécharger des fichiers complémentaires liés aux notions théoriques et pratiques abordées.

Conditions d'ouverture

Cette formation nécessite un minimum de 4 apprenants.